



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCIENTRIER

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le

ID : 074-217402627-20250925-039_2025-DE



Délibération n°039 /2025

OBJET : Mise à disposition gratuite de la salle polyvalente à l'association La Roue d'Aurélien

L'an deux mil vingt-cinq, et le vingt-cinq septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des commissions à SCIENTRIER, sur convocation adressée à tous ses membres, le dix-neuf septembre précédent, par Madame Patricia DEAGE, Maire en exercice de la Commune de SCIENTRIER.

Conseillers en exercice : 11

Présents : 7

BERARD Nicolas, BRANTUS Michel, BRON Isabelle, DAKIN-GARVAL Sylvain, DEAGE Patricia, DESALMAND Nadège, FLOQUET Sandra,

Absents : LAMBERT Adrien

Absents excusés : BARBIER Sarah ; DESALMAND Stéphane ; PIEUCHOT Sophie

Procuration : BRON Isabelle pour DESALMAND Stéphane ; FLOQUET Sandra pour BARBIER Sarah ; DESALMAND Nadège pour PIEUCHOT Sophie

Secrétaire de séance : BRANTUS Michel

VU la demande formulée par l'association La Roue d'Aurélien,

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 05 Octobre 2025,

Madame le Maire informe l'assemblée que l'association La Roue d'Aurélien souhaite organiser une manifestation le 09 novembre 2025.

Afin de soutenir cette initiative associative et encourager la dynamique locale, Madame le Maire propose de mettre gracieusement à disposition de l'association la salle polyvalente pour cet événement.

L'association La Roue d'Aurélien œuvre dans le domaine de la solidarité, du handicap et de la sensibilisation à la sécurité routière. Elle a pour vocation de soutenir les personnes en situation de handicap, d'accompagner les familles touchées par des drames similaires, et de prévenir les risques routiers auprès du grand public, notamment des jeunes.

À travers l'organisation d'actions de sensibilisation, de conférences, de témoignages en milieu scolaire, mais aussi de manifestations sportives et solidaires, l'association promeut des valeurs de résilience, de prévention et de citoyenneté active.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** la mise à disposition gracieuse de la salle polyvalente de Scientrier à l'association La Roue D'Aurélien le 09 Novembre 2025 pour l'organisation de son spectacle,
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette décision.

Ainsi fait et délibéré,

Les jours, mois et an que susdit
Pour extrait conforme
Le Maire
Patricia DEAGE

Le Secrétaire,

